

## Les chiffres clés de la VAE 2013

Ce document présente pour les trois étapes d'un parcours VAE, le volume d'individus qui ont eu recours au dispositif de la validation des acquis de l'expérience sur le territoire haut-normand pendant l'année 2013. Cette nouvelle année d'observation vient confirmer une baisse des effectifs qui s'engagent dans le dispositif.

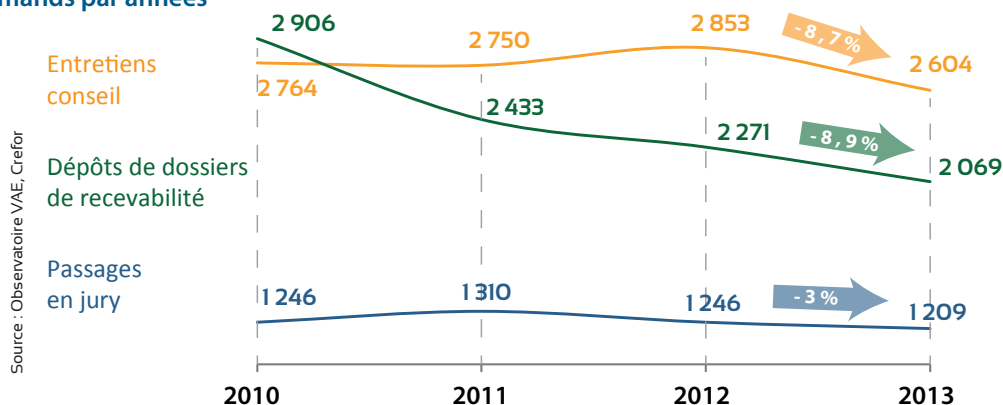
Malgré une baisse des effectifs dans le dispositif, le nombre de candidats ayant obtenu une validation totale en 2013 est supérieur à celui de 2012

La baisse du nombre de candidats qui s'engagent dans un parcours VAE est surtout sensible au niveau du nombre de dossiers de recevabilité déposés au cours de l'année 2013 : 2 069 dossiers, soit 8,9 % de moins qu'en 2012. Le taux de recevabilité s'établit quant à lui à un niveau comparable : 88 % contre 90 % en 2012. La baisse est par contre moins prononcée concernant les passages en jurys, 1 209 dossiers présentés contre 1 246 l'année passée, soit une diminution de 3 %. Le nombre de candidats qui ont obtenu une validation totale est à l'opposé plus important (753 contre 725 en 2012, soit + 4 %), ce qui représente 62 % des candidats qui sont pas-

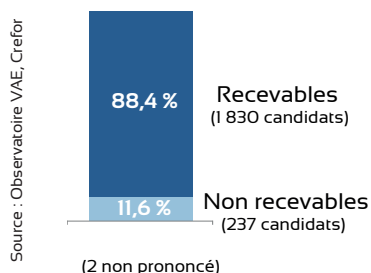
sés en jury en 2013. 24 % des candidats ont obtenu une validation partielle, 12 % un refus et 1,8 % n'ont pas obtenu d'avis (voir dernière page pour plus d'information sur l'étape du jury). Concernant l'étape de l'entretien conseil dans un PRC (Point Relais Conseil), étape préalable au démarrage d'un parcours VAE, les chiffres peuvent être nuancés. Si le nombre d'entretiens conseil délivrés par les conseillers est en recul par rapport à 2012 (2 604 contre 2 853), cette mesure représente seulement un aspect de l'activité des PRC, qui a par ailleurs augmenté dans d'autres domaines tel que les informations conseil ou l'organisation de réunions partenariales\*.

\*Les entretiens conseil sont caractérisés par un temps d'échange avec une personne supérieur aux autres types d'activités des PRC et permettent de caractériser le profil des personnes reçues via le recueil de leurs informations personnelles. C'est la raison pour laquelle les entretiens conseil sont utilisés comme unité de mesure pour qualifier l'activité des PRC.

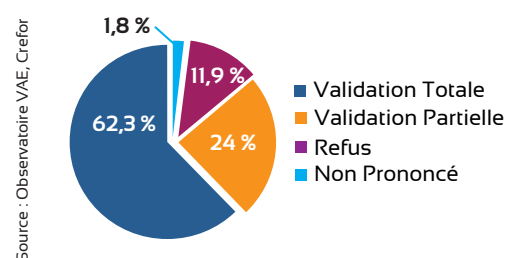
Nombre de candidats ayant bénéficié d'un entretien conseil dans un PRC et nombre de dossiers de recevabilité déposés et présentés en jury chez les certificateurs haut-normands par années



Avis rendus pour l'ensemble des dossiers de recevabilité déposés en 2013



Avis rendus pour les candidats qui sont passés en jury de VAE en 2013



### L'observatoire VAE du Crefor

Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation de l'observatoire VAE du Crefor. Cette base de données est alimentée par les PRC et les certificateurs publics haut-normands (sont actuellement partenaires le Dava, la DRJSCS, la Direccte, les CCI, la Draaf, la Dirmer, l'université de Rouen, du Havre et Néoma Business School). Une réflexion est en cours concernant la possibilité d'étendre la collecte des données VAE aux certificateurs régionaux qui ne sont pas encore intégrés (à la fois publics et privés).

## Le rôle des PRC

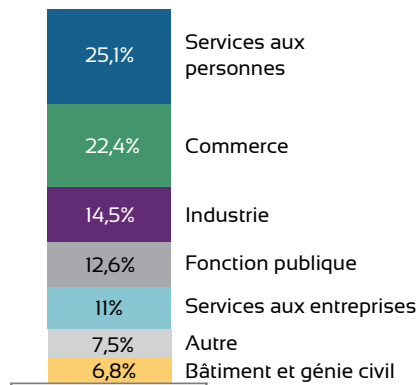
Bien qu'optionnel, le passage par un PRC constitue la première étape d'un parcours VAE. Elle permet de conseiller les candidats sur la pertinence de leur démarche, et d'envisager avec eux une orientation vers une ou plusieurs certifications via la VAE, ou au contraire vers une autre action ou démarche. Au-delà du conseil préalable, les conseillers peuvent être amenés à accompagner des candidats aussi bien en amont que pendant le parcours VAE.

Les demandeurs d'emploi représentent plus de la moitié des individus reçus en entretien conseil

## 72 % des individus reçus en entretien conseil en 2013 se sont vus conseillés d'entreprendre une démarche VAE compte tenu de leur expérience professionnelle

Cela représente 12 pts de plus qu'en 2012. 16 % des individus ont été orientés vers une formation, 4,5 % vers un bilan de compétences et 7,5 % vers d'autres actions ou dispositifs. Au vu de leur parcours professionnel, les personnes sont orientées le plus souvent vers un diplôme de l'éducation nationale (40 % des cas), un titre professionnel du ministère de l'Emploi (20 %) ou un diplôme du sanitaire et social ou de l'enseignement supérieur (12 % pour les deux). Les préconisations restantes (16 %) visent des CQP, des diplômes consulaires...

### Individus reçus en entretien conseil par secteur d'activité\* en 2013



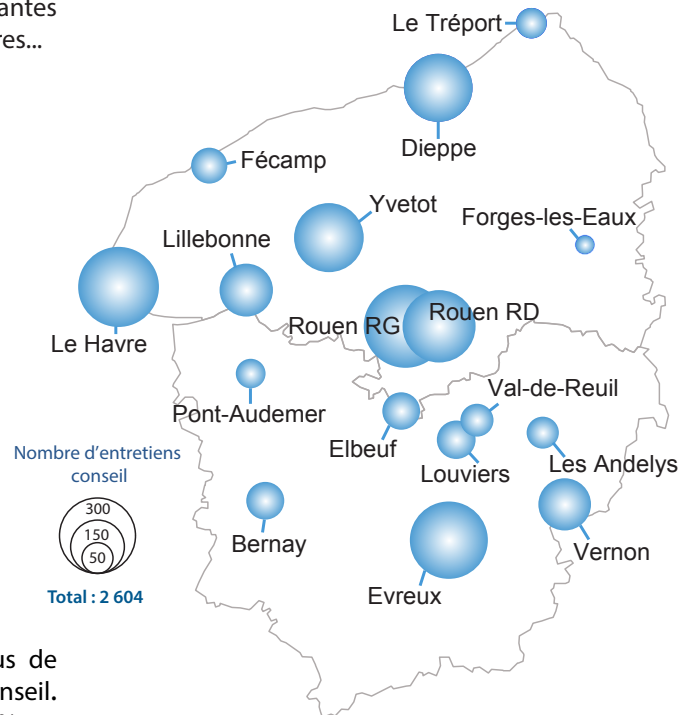
\*Salariés : emploi occupé  
Demandeurs d'emploi : dernier emploi occupé  
Source : Observatoire VAE, Crefor

Les demandeurs d'emploi représentent plus de la moitié des individus reçus en entretien conseil. Leur part est stable au fil des années (52 % en 2013, 51 % en 2012...), tandis qu'ils ne représentent qu'un quart des personnes qui s'engagent dans un parcours VAE. 45 % des personnes reçues sont en emploi (pérenne ou non) et 63 % sont des femmes. Les personnes qui se rendent dans un PRC possèdent le plus souvent un diplôme de niveau V (40 % contre 30 % au niveau des actifs en emploi au niveau régional) ou un diplôme de niveau IV (27 % contre 19 %). Ils sont par ailleurs moins présents sur les niveaux III (12 % contre 15 % des actifs régionaux) et les niveaux I et II (6 % contre 13 %). Les conseillers PRC ont seulement accueilli 8 % de personnes ne possédant aucun diplôme en 2013, alors qu'ils représentent 23 % de la population active régionale, et 7 % de personnes possédant des diplômes inconnus (obtenus à l'étranger ou autre).

Les conseillers PRC ont animé 72 réunions partenariales en 2013. Celles-ci constituent des interventions auprès d'entreprises ou structures, visant à présenter le dispositif de la VAE de manière

adaptée aux professions de la structure. En lien avec des manifestations spécifiques ou non, les conseillers sont par exemple intervenus dans l'année : à l'hôpital de Barentin, auprès d'EDF Energy, dans différents forums emploi-formation, lors de la semaine de l'industrie... De plus, ils interviennent régulièrement dans les agences Pôle emploi dans le cadre d'un partenariat de co-animation de réunions et ateliers VAE à destination des demandeurs d'emploi. Les conseillers ont animé également 82 réunions d'information collectives qui ont rassemblé 666 personnes au cours de l'année 2013.

## La fréquentation des 17 PRC haut-normands est cohérente avec la densité de population des territoires dans lesquels ils sont situés



Nombre d'entretiens conseils dans les PRC en 2013  
Source : Observatoire VAE, Crefor

## Les caractéristiques des individus qui s'engagent dans un parcours VAE sont stables

68 % des 2 069 dépôts de dossiers de recevabilité sont effectués par des femmes en 2013 (67 % en 2012). Plus de la moitié des personnes ont entre 30 et 44 ans (54 %), 33 % ont plus de 45 ans, tandis que les moins de 29 ans ne représentent que 12,5 % (plus 1,5 pts par rapport à 2012). La majeure partie des candidats ont une situation professionnelle stable : 62 % sont en CDI et 5,3 % sont intérimaires ou en CDD. La part de demandeurs d'emploi s'établit à 26 % (6,7 % des candidats ont une situation professionnelle inconnue). La grande majorité des candidats visent un niveau V ou III (35 % et 33 %), 24 % visent un niveau IV et seulement 8 % des candidats visent un niveau I ou II. Les taux de rece-

vabilité sont peu influencés par les caractéristiques des candidats, la seule différence notable concerne les certifications de niveau I et II, pour lesquelles les taux de recevabilités sont plus faibles (32 % et 59 %) que pour les niveaux V à III (compris entre 85 % et 97 %). Les taux de recevabilité sont également dépendants des pratiques des différents certificateurs, ceci rendant la comparaison par organisme peu pertinente.

## Le secteur du Sanitaire et social toujours en tête

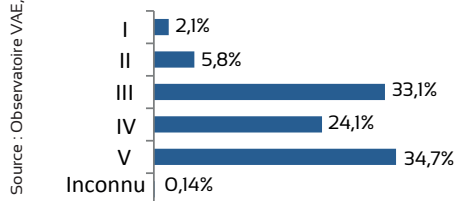
Il regroupe 48 % des candidats qui ont déposé un dossier de recevabilité en 2013 (soit 4 % de plus qu'en 2012 (voir encadré)). Le GFE *Gestion et traitement de l'information* arrive en 2ème position avec 15 % des candidats (il regroupe les professions relatives au secrétariat, à la comptabilité, gestion, management, informatique, assurance...), suivi par le *Commerce* avec 11 %. Les candidats qui choisissent des certifications du *BTP* et de *l'Industrie* demeurent peu nombreux, représentant seulement 6,3 % et 2,6 % des candidats.

De la même manière que pour l'année 2012, le taux d'engagement des actifs dans la VAE se situe seulement à 0,3 dépôts de dossiers de recevabilité pour 100 actifs. Avec au-dessus de la moyenne le *Sanitaire et social* (1,08), le *Commerce* (0,36) ainsi que *l'Hôtellerie restauration, tourisme et loisirs* (0,42).

## Le diplôme d'aide-soignant reste la certification la plus demandée avec 175 dossiers déposés

Le diplôme *d'éducateur spécialisé* arrive en 2ème position avec 154 dossiers déposés suivi par le diplôme *d'auxiliaire de vie sociale* avec 139 dossiers. Plusieurs diplômes accusent une baisse importante des demandes, c'est le cas notamment du *Bac pro commerce* (- 35 dossiers) et de celui de *Moniteur éducateur* (- 33 dossiers). Ces 10 premières certifications concentrent 959 demandes, soit 46 % des candidatures à la recevabilité en 2013 (contre 998 candidats en 2012). Au total 293 certifications différentes ont été ciblées par les candidats en 2013, dont 125 pour lesquelles un seul dossier de recevabilité a été déposé. A l'exception du diplôme *d'Aide-soignant* et *d'Auxiliaire de puériculture* (respectivement 66 % et 63 % de recevabilité positive), les 8 autres certifications les plus demandées présentent des taux de recevabilité

## Dépôts de dossier de recevabilité par niveaux visés en 2013



Source : Observatoire VAE, Crefor

## Répartition des candidats qui ont déposé un dossier de recevabilité en 2013 et taux d'engagement

GFE	Part	Taux d'engagement
Santé, social, soins personnels	47,7%	1,08
Gestion et traitement de l'information	15,2%	0,24
Commerce	11,4%	0,36
Industrie, travail des métaux, mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité	6,3%	0,12
Hôtellerie, tourisme, loisirs	5,0%	0,42
Transport, logistique	3,3%	0,11
Environnement, nettoyage, sécurité	3,1%	0,11
Bâtiment travaux publics	2,6%	0,10
Autres, formations, inclassables	2,1%	0,07
Production alimentaire	1,6%	0,16
Agriculture	0,7%	0,07
Communication, médias	0,3%	0,21
Travail du bois, matériaux de synthèses	0,3%	0,08
Création et production artistique	0,2%	0,07
Pêche, mer	0,1%	0,22
Textile, habillement, cuir	0,05%	0,05
<b>Total</b>	<b>2070</b>	<b>0,29%</b>

Le taux d'engagement est défini par le rapport entre le total des candidats à la recevabilité issus d'un GFE et la totalité des actifs haut-normands issus de ce même GFE. Il est donné pour 100 actifs. Exemple : 1,08 individus issus du GFE *Santé, social, soins personnels* ont déposés un dossier de recevabilité pour 100 actifs en emploi au niveau régional dans ce même GFE. Le nombre d'actifs en emploi est tiré du recensement de la population 2010. Source : Observatoire VAE, Crefor

égaux ou supérieurs à 90 %. La baisse du nombre de dépôts de dossier par rapport à 2012 est observable par rapport à l'ensemble des certifications visées par les candidats. Les 10 certifications les plus demandées enregistrent une baisse de 39 dossiers, soit seulement 19 % des 202 dossiers en moins constatés par rapport à l'année 2012.

## Nombre de dossiers de recevabilité déposés pour les 10 certifications les plus demandées

Certification	2013	2012
Diplôme d'État d'aide-soignant	175	168
Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé	154	160
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	139	117
CAP petite enfance	120	122
Diplôme de moniteur éducateur	72	105
BTS management des unités commerciales	64	82
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	61	53
Bac pro commerce	60	95
Bac pro secrétariat	57	57
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	57	39
<b>Total</b>	<b>959</b>	<b>998</b>

Source : Observatoire VAE, Crefor

Les candidats qui visent des niveaux I et II présentent des taux de recevabilité plus faibles (32 % et 59 %)

Les GFE *Commerce* et *Transport logistique* affichent les taux de recevabilité les plus importants : 97 % et 98 %

### \* Changement de nomenclature

L'ensemble des certifications répertoriées par l'observatoire VAE ont été recodées cette année en nouveaux GFE. C'est la raison pour laquelle les libellés des GFE sont différents de ceux des années précédentes. Bien qu'il ne bouleverse pas radicalement leur ordre dans le tableau ci-contre, ce changement de périmètre induit tout de même des différences au niveau des volumes. La modification la plus notable concerne la disparition du GFE *Professions supérieures*, dont les effectifs sont dorénavant répartis dans plusieurs autres GFE

